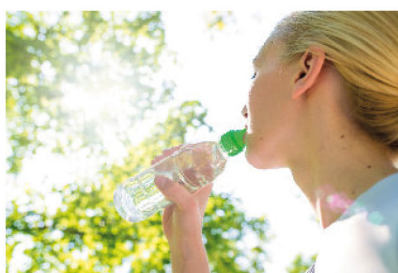




En Lien avec vous...

Version web

La lettre d'information mensuelle du
Comité Régional FSCF
Bourgogne - Franche-Comté.



Avril 2025

Articles d'actualité issus du
site internet

www.fscf-bfc.fr

comite-regional@fscf-bfc.fr



www.facebook.com/fscfcomiteregionalbfc/



Sommaire

Ateliers équilibre, coordination et adresse	3
ADAGIO identification de votre association	3
Appels_à_projet_DRAC_	4
Bouge ta réunion	6
Renouvellement des commissions techniques régionales FSCF-BFC	6
L'Été culturel revient en 2025 pour une 6^e édition.	7

Ateliers équilibre, coordination et adresse

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 01 Avril 2025 Gym Form' Détente,
Activités de remise en forme et entretien

Le comité régional BFC organise une **formation gym form' détente** ouverte à tous
le 11 avril 2025 à Gilley de 10h à 16h

Rendez-vous 9h45 devant l' église

Programme:

10h-10h45 réveil musculaire gym douce

11h-12h Atelier équilibre théorie et pratique

12h-13h30 repas au restaurant

14h-14h30 échauffement + coordination

14h30- 15h30 jeux adresse sous forme d'ateliers

15h30-16 Bilan et retour sur les exercices

Inscriptions: secretariat@fscf-bfc.fr (avant le 8 avril 2025) ou directement sur le site FSCF-BFC

Cette formation peut -être prise en charge par votre association.

ADAGIO identification de votre association

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 03 Avril 2025 Toutes activités sportives et culturelles

ADAGIO identification de votre association

Chaque association est identifiée sur Adagio à l'aide de son nom déclaré au journal officiel.

Bien que ce nom représente l'identité de l'association, il est souvent difficile de l'exploiter pour le bon déroulement des manifestations nationales. En effet, les commissions nationales sur leur déroulé de manifestation, ont besoin du nom de la ville des associations inscrites. Cette information est aussi importante lors de l'élaboration des palmarès ou des attestations de participations.

Pour répondre à ce besoin, nous souhaiterions que vous utilisiez le champ « nom court », qui par défaut reprend le nom officiel de votre association, mais qui est modifiable sans incidence dans vos statuts.

Afin d'avoir une harmonisation, nous vous indiquons la nomenclature suivante : NOM DE LA VILLE (sans abréviation sans tiret) – Nom de votre association (pas de sigle, sans tiret, sans point).

Exemple :

1. Nom officiel déclaré au JO : L'Etoile d'Or
2. Ville du siège social : Bagnole
3. Ville de l'association : Les Lilas
4. Proposition « nom court » : LES LILAS – Etoile d'Or

Veillez faire le nécessaire pour vous mettre à jour.

Appels_à_projet_DRAC_

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 12 Avril 2025 Pratiques artistiques et culturelles, Orchestre de batterie fanfare

Dans la cadre de la déclinaison régionale de la charte culture éducation populaire, lancement des appels à projets 2025.

- **Plan Fanfare :**

<https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/plan-fanfare#:~:text=Qu'est%2Dce%20que%20le,autour%20de%20projets%20musicaux%20partag%C3%A9s>.

La date limite de dépôt des candidatures est le **15 mai 2025**.

- **Action culturelle et langue française :**

<https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/action-culturelle-et-langue-francaise>

La date de limite de dépôt des candidatures est le **7 mai 2025**.

- **Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (FSMISP) :**

<https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/subvention/fonds-de-soutien-aux-medias-d-information-sociale-de-proximite-fsmisp>

La date de limite de dépôt des candidatures est le **15 mai 2025**.

- **Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs (FEAICA)**

<https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/subvention/fonds-d-encouragement-aux-initiatives-artistiques-et-culturelles-des-amateurs-feiaca>

La date de limit   de d  p  t des candidatures est pr  vue le **30 mai 2025**, le formulaire de candidature sera mis en ligne tr  s prochainement.

contacts des conseillers action culturelle territoriale qui seront les interlocuteurs privil  gi  s de vos structures affili  es selon les d  partements :

- **Patrick Demange** pour le **Doubs** et le **Jura** : patrick.demange@culture.gouv.fr
- **Pascale Cuillery** pour la **Haute-Sa  ne** et le **Territoire de Belfort** : pascale.cuillery@culture.gouv.fr
- **Yannick Caurel** pour la **C  te d'or** et la **Sa  ne-et-Loire** : yannick.caurel@culture.gouv.fr
- **S  bastien LARDET** Conseiller action culturelle territoriale **Ni  vre et Yonne** : sebastien.lardet@culture.gouv.fr et interlocuteur principal pour la d  clinaison r  gionale de la

charte en tant que référent éducation populaire pour la DRAC BFC.

Bouge ta réunion

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 12 Avril 2025 Toutes activités sportives et culturelles

En 2024, la fédération a tourné une première vague de vidéos proposant de lutter contre la sédentarité lors de situations traditionnellement sédentaires : réunions présentiels, distancielles, dans le public lors d'événements sportifs ou culturels. En ce mois de mars 2025, elle dévoile la première vidéo de la seconde vague !

<https://www.fscf.asso.fr/actualites/la-premiere-video-bouge-de-2025-se-devoile>

Renouvellement des commissions techniques régionales FSCF-BFC

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 23 Avril 2025 Toutes activités sportives et culturelles

À tous les échelons de la FSCF, le renouvellement des membres des commissions techniques se fait une saison après les changements de mandature.

Nous commençons donc le processus de renouvellement au niveau régional.

Le fonctionnement des commissions est primordial pour le comité régional. Les commissions sont les garantes du fonctionnement de leur activité au nom de comité régional dont elles font intégralement partie.

Les membres sont nommés par le Comité Régional après validation et acceptation des candidatures envoyées.

Nous faisons donc appel à candidatures pour renouveler les commissions techniques

Vous trouverez en pièce jointe les documents pour réfléchir à votre candidature :

- [Le règlement des commissions qui vous explique les rôles et le fonctionnement des commissions](#)
- [La fiche de candidature](#) à renvoyer avant le : **31 mai 2025**

Nous vous remercions pour votre démarche.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que ce soit lors d'une rencontre, par téléphone ou tout autre moyen qui vous arrange !

20 rue Mégevand - 25041 Besançon Cedex

03 81 25 28 12 - 06 76 25 71 10 | secretariat@fscf-bfc.fr

L'Été culturel revient en 2025 pour une 6^e édition.

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 28 Avril 2025 Toutes activités sportives et culturelles

L'Été culturel revient en 2025 pour une 6^e édition.

Mis en place par le ministère de la Culture en 2020, ce dispositif vise à favoriser l'accès à des propositions culturelles gratuites pendant la période estivale, ciblant en particulier nos concitoyens qui ne partent pas en vacances, les enfants et les jeunes ainsi que les publics empêchés (personnes âgées résidant en EHPAD, personnes en établissement de soin ou en établissement pénitentiaire).

Cette année, l'été culturel aura vocation à accompagner une dynamique de vacances pour tous en proposant des actions dans des lieux qui ne sont pas habituellement destinés à accueillir des manifestations culturelles : campings, centres de vacances, centres de loisirs, structures sociales de proximité

? Objectifs :

- Offrir des activités artistiques et culturelles gratuites et accessibles à toutes et tous ;
- Mettre en valeur les territoires prioritaires, en particulier les zones rurales isolées et les quartiers politiques de la ville.

? Conditions principales :

- Le projet doit se dérouler entre le 1er juillet et le 31 août 2025 ;
- Il doit être gratuit pour le public ;
- Il doit impliquer des artistes ou professionnels de la culture ;
- Une attention est portée aux projets hors-les-murs, collaboratifs, ou à dimension participative.

Retrouvez tous les détails dans la charte régionale du dispositif en PJ et sur le site du ministère :

<https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/ete-culturel>

Date limite des inscriptions: 1 Juin 2025

Référent régional: Sébastien LARDET: Téléphone : 03 80 68 50 12 /07 89 79 84 63

[Charte:](#)
